

COMMUNE DE FOX AMPHOUX

Département du Var

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOX AMPHOUX DU JEUDI 11 JUIN 2020 à 16H00 A LA MAIRIE

L'an deux mille vingt, le onze juin à 16H00, le Conseil Municipal de Fox-Amphoux, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. GEOLLE Hubert, Maire.

Etaient présents : Mme KONNERT Yves, Mme RAMEL Odile, M. PALAZZOLI Florent, adjoints au maire ; Mme CAUVET Francine, Mme GOS Pauline, M. BOILEAU Olivier, M. REGAZZETTI Claude, M. PIRIS Laurent, M. SORAGNA Bruno, conseillers municipaux.

Absent : M. FOREST Matthieu, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. KONNERT Yves, adjoint au maire, a été élu secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour ci-dessous mentionné :

- ▶ Construction d'un parc photovoltaïque sur la parcelle E 14 : choix de l'opérateur,
- ▶ Création d'une boulangerie communale : lancement de l'opération :
- ▶ Agrandissement de la salle d'exposition « les dinosaures » : lancement de l'opération,
- ▶ Vote des taxes foncier bâti et foncier non bâti, année 2020,
- ▶ Réaménagement du prêt n°00600558038 (extension école)
- ▶ Réaménagement du prêt n°00600459394 (travaux canalisation haut clavet)
- ▶ Election des conseillers municipaux siégeant au conseil d'Administration du CCAS de Fox-Amphoux,
- ▶ Définition et composition des commissions communales,
- ▶ Désignation des délégués au Symielecvar,
- ▶ Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Eaux du Verdon,
- ▶ Désignation des délégués au Syndicat intercommunal des transports des collèges de Barjols et Vinon,
- ▶ Constitution de la commission d'appel d'offres,
- ▶ Indemnités du maire et des adjoints,
- ▶ Délégations du conseil municipal au maire,
- ▶ Délégation de signature à un Elu pour l'ensemble des dossiers concernant la famille du Maire, M. GEOLLE Hubert,
- ▶ Prise en charge des dépenses suite à des cérémonies (baptêmes, mariages, décès, départ retraite, etc..),
- ▶ Embauche d'employés contractuels,
- ▶ Vente de produits dérivés de l'exposition permanente « les dinosaures sont de retour » (modification de la délibération du 30.06.2015),
- ▶ Suppression de la régie des recettes « encaissement fax »
- ▶ Suppression de la régie des recettes « transport des lycéens »,

- ▶ Renouvellement de la convention de prestations avec la société « Technivap »,
- ▶ Organisation d'un vide grenier le 19/07/2020,
- ▶ Augmentation du prix du repas à la cantine scolaire (septembre 2020),
- ▶ Validation du rapport de la commission d'évaluation des transferts de charge présenté par la communauté des communes «Provence Verdon »,
- ▶ affaires diverses.

L'ordre du jour est donc examiné.

▶ **Construction d'un parc photovoltaïque sur la parcelle E 14 : choix de l'opérateur :**

M. le Maire rappelle aux membres présents qu'en séance de travail il a été émis un avis favorable de principe pour valider ladite construction avec la société VALOREM. Le conseil municipal avec 9 voix pour et une abstention (M. SORAGNA Bruno), valide la société VALOREM et autorise M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant. Concernant la possibilité d'étendre éventuellement le parc en cas de besoin sur les parcelles E 10 et E 11, avec 9 voix contre et une abstention (Mme Pauline GOS), le conseil municipal reste positionné uniquement sur la parcelle E 14.

▶ **Création d'une boulangerie communale : lancement de l'opération :** à l'unanimité, le conseil municipal approuve la création d'une boulangerie communale au lieudit « la Bréguière » et autorise M. le Maire à lancer ladite opération.

▶ **Agrandissement de la salle d'exposition « les dinosaures » : lancement de l'opération :** à l'unanimité, le conseil municipal approuve ledit agrandissement et autorise M. le Maire à lancer l'opération.

▶ **Vote des taxes foncier bâti et foncier non bâti, année 2020 :** à l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire pour l'année 2020, les taux comme suit : pour la taxe foncière non bâti à 40.77% et pour la taxe foncière bâti 11.94%.

▶ **Réaménagement du prêt n°00600558038 (extension école) :** à l'unanimité, le conseil municipal valide le réaménagement dudit prêt soit un taux de 1.35% au lieu de 3.14% et des échéances de 1 483.10 E au lieu de 1 712.14 E

▶ **Réaménagement du prêt n°00600459394 (travaux canalisation haut clavet) :** à l'unanimité, le conseil municipal valide le réaménagement dudit prêt soit un taux de 0.80% au lieu de 3.38% et des échéances de 1 324.55 E au lieu de 1 368.91 E.

▶ **Election des conseillers municipaux siégeant au conseil d'Administration du CCAS de Fox-Amphoux :** tenant compte des décrets n°95-562 du 06.05.1995 et n°2004-1136 du 21.10.2004, le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer à 5 le nombre des membres pris au sein du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration et après vote sont nommés membres du CCAS : Mme CAUVET Francine (10 voix), Mme GOS Pauline (10 voix), Mme RAMEL Odile (10 voix), M. FOREST Matthieu (10 voix), M. REGAZZETTI Claude (10 voix)

<p>Arrivée de M. FOREST Matthieu, conseiller municipal à 16H45</p>

► **Définition et composition des commissions communales** : à l'unanimité, les commissions communales ci-après sont définies et composées par les membres élus comme suit :

Définition de la commission communale	Composition
Urbanisme – cimetière – travaux – voirie – réseaux – bâtiments communaux	M. KONNERT Yves, M. PALAZZOLI Florent, M. REGAZZETTI Claude
Culture – fêtes et cérémonies – affaires sociales – sport – 3ème âge – dinosaures – patrimoine	Mme CAUVET Francine, M. FOREST Matthieu, M. BOILEAU Olivier
Agriculture et forêts	M. REGAZZETTI Claude, M. SORAGNA Bruno
Site internet – bulletin municipal – informatique	M. FOREST Matthieu
Agents techniques	M. PALAZZOLI Florent
Ecole	M. KONNERT Yves

► **Désignation des délégués au Symielecvar** : à scrutin secret, ont été élus : M. KONNERT Yves (11 voix) délégué titulaire et M. PALAZZOLI Florent (11 voix) délégué suppléant.

► **Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Eaux du Verdon** : à scrutin secret, ont été élus M. GEOLLE Hubert (11 voix) et Mme RAMEL Odile (11 voix), délégués titulaires et M. PIRIS Laurent (11 voix) et Mme GOS Pauline (11 voix), délégués suppléants.

► **Désignation des délégués au Syndicat intercommunal des transports des collèges de Barjols et Vinon** : à scrutin secret, ont été élus M. GEOLLE Hubert (11 voix) et M. PIRIS Laurent (11 voix) délégués titulaires et M. BOILEAU Olivier (11 voix) et M. REGAZZETTI Claude (11 voix), délégués suppléants.

► **Constitution de la commission d'appel d'offres** : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants doivent être élus à bulletin secret. Concernant les délégués titulaires, une liste est présentée : M. KONNERT Yves, M. BOILEAU Olivier, M. PIRIS Laurent. A l'unanimité, cette liste est votée comme présentée. Concernant les délégués suppléants, une liste est présentée : M. PALAZZOLI Florent, M. FOREST Mathieu, Mme GOS Pauline. A l'unanimité, cette liste est votée comme présentée.

► **Indemnités du maire et des adjoints** : à l'unanimité et à compter du 18/05/2020, les indemnités sont fixées comme suit : fonction du maire 25.5% de l'indice brut 1015 et fonctions des adjoints 9.9% de l'indice brut 1015

► **Délégations du conseil municipal au maire** : à l'unanimité, le conseil municipal décide de confier les délégations au titre de l'article L 2122-22 du CGCT (article 1 à 24) et ce durant la durée de son mandat à M. GEOLLE Hubert.

► **Délégation de signature à un Elu pour l'ensemble des dossiers concernant la famille du Maire, M. GEOLLE Hubert** : avec 10 voix pour (M. GEOLLE Hubert n'ayant pas pris part à cette décision), il est décidé de donner délégation à M. KONNERT Yves, premier adjoint, pour signer l'ensemble des documents (urbanisme ou autres) concernant la famille de M. GEOLLE Hubert.

► **Prise en charge des dépenses suite à des cérémonies (baptêmes, mariages, décès, départ retraite, etc.)** : à l'unanimité, le conseil municipal accepte de reconduire cette prise en charge de dépenses occasionnelles.

► **Embauche d'employés contractuels** : à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à des recrutements occasionnels en cas de besoin.

► **Vente de produits dérivés de l'exposition permanente « les dinosaures sont de retour » (modification de la délibération du 30.06.2015)** : à l'unanimité, le conseil municipal valide la vente de l'ouvrage « au temps des dinosaures » à 13 E.

► **Suppression de la régie des recettes « encaissement fax »** : à l'unanimité, le conseil municipal décide la suppression de la régie des recettes « encaissement fax » au 01.07.2020.

► **Suppression de la régie des recettes « transport des lycéens »** : à l'unanimité, le conseil municipal décide la suppression de la régie des recettes « transport des lycéens » au 01.07.2020.

► **Renouvellement de la convention de prestations avec la société « Technivap »** : à l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire la convention pour une durée d'un an avec reconduction sans que le contrat ne puisse excéder 3 ans.

► **Organisation d'un vide grenier le 19/07/2020** : à l'unanimité, le vide grenier est reconduit et les prix sont fixés à 5 E les 4 ml pour les personnes domiciliées sur la Commune et 10 E les 4 ml pour les personnes extérieures.

► **Augmentation du prix du repas à la cantine scolaire (septembre 2020)** : à l'unanimité, le conseil municipal décide de porter le prix du repas à la cantine scolaire à 3.40 E à compter du 1^{er} septembre 2020.

► **Validation du rapport de la commission d'évaluation des transferts de charge présenté par la communauté des communes «Provence Verdon »** : à l'unanimité, le conseil municipal valide le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges (transfert SDIS 11 337 E à la Com. Com. + participation « service mutualisé urbanisme 560.06 E » - CFE encaissée par la Com. Com 13 296 = 1 398.94 E de reversement à la Commune).

► affaires diverses : /

LA SEANCE EST LEVEE A 16H45.

Le secrétaire,



le Maire,

